



# Assemblée générale

Distr. limitée  
10 septembre 2008  
Français  
Original : anglais

---

Soixante-troisième session  
Deuxième Commission

## Organisation des travaux de la Deuxième Commission

### Note du Secrétariat

#### Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

1. Les questions renvoyées par l'Assemblée générale à la Deuxième Commission seront indiquées dans la lettre que le Président de l'Assemblée adressera au Président de cette commission (A/C.2/63/1). On trouvera des informations d'ordre général sur ces questions dans la liste annotée (A/63/100).

#### Programme de travail

2. Le projet de programme de travail (voir l'annexe) a été établi compte tenu du paragraphe b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, de l'ordre du jour provisoire de la soixante-troisième session de celle-ci (A/63/150), des dispositions qu'elle a prises au début de la session en cours pour l'organisation des travaux (A/63/250) et de la documentation disponible. Le nombre de séances suggéré pour le débat général sur les questions renvoyées à la Commission est dicté par l'expérience.

#### Liste des documents

3. On retiendra que l'additif à la présente note (A/C.2/63/L.1/Add.1) contiendra la liste des documents soumis au titre des différents points de l'ordre du jour renvoyés à la Deuxième Commission.

#### Pratiques et méthodes de travail

4. En application de la résolution 58/316 de l'Assemblée générale, et en particulier des alinéas c) et d) du paragraphe 3 de la section C de son annexe, la Deuxième Commission utilise ou étend la pratique des débats interactifs et instaure celle des séances de questions.



### **Durée des interventions**

5. Comme par le passé, la Deuxième Commission a décidé de limiter les déclarations à sept minutes pour tous les points de l'ordre du jour et à quinze minutes dans le cadre du débat général.

### **Services de conférence et dispositions relatives aux réunions**

6. Compte tenu des services de conférence disponibles pour les grandes commissions de l'Assemblée générale, une moyenne de sept séances officielles par semaine a été prévue pour la Deuxième Commission. Sauf indication contraire, les séances commenceront à 10 heures et à 15 heures. À ce propos, l'Assemblée générale a décidé de rappeler aux délégations que la ponctualité est de la plus grande importance pour que les travaux soient organisés de manière efficace et harmonieuse et que l'Organisation puisse faire des économies. Comme elle l'a décidé, il ne sera plus nécessaire qu'au moins un quart des membres de la Commission soient présents pour qu'une séance puisse être déclarée ouverte et que le débat puisse avoir lieu.

### **Consultations officielles**

7. Vu les mesures financières touchant les services de conférence et comme l'indique le programme de travail, certaines séances officielles allouées à la Deuxième Commission seront réservées aux consultations officielles menées sous la présidence des membres du Bureau de la Commission, afin que celles-ci puissent bénéficier de tous les services voulus. Suivant la pratique établie, les consultations officielles serviront à formuler des observations générales sur les propositions et à les adopter *ad referendum*. Tous les travaux de rédaction s'effectueront dans le cadre de consultations informelles (sans interprétation ni autres services), sous la direction des coordonnateurs/facilitateurs désignés.

### **Rapport du Conseil économique et social**

8. Conformément à l'alinéa c) du paragraphe 4 de la section D de l'annexe de la résolution 58/316 de l'Assemblée générale, la question intitulée « Rapport du Conseil économique et social » devrait être examinée dans son intégralité en séance plénière; en revanche, le Bureau a précisé que les différentes sections du chapitre premier du rapport qui relèvent de points de l'ordre du jour déjà renvoyés aux grandes commissions seraient examinées en chaque cas par la Commission concernée, l'Assemblée générale prenant la décision finale (voir A/59/250/Add.1, par. 4).

### **Conclusion des travaux de la Commission**

9. Étant donné le nombre des séances allouées à la Deuxième Commission, il est proposé que celle-ci fixe au 28 novembre 2008 la date d'achèvement de ses travaux.

## Annexe

### Projet de programme de travail de la Deuxième Commission

<i>Date/heure</i>	<i>Point</i>	<i>Programme</i>
<b>Semaine du 29 septembre au 3 octobre 2008</b>		
<b>Lundi 29 septembre</b>		
10 heures		Organisation des travaux
<b>Semaine du 6 au 10 octobre 2008</b>		
<b>Lundi 6 octobre</b>		
10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures		Débat général
<b>Mardi 7 octobre</b>		
10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures		Débat général ( <i>suite et fin</i> )
<b>Vendredi 10 octobre</b>		
10 heures-13 heures		( <i>manifestation parallèle</i> )
<b>Semaine du 13 au 17 octobre 2008</b>		
<b>Lundi 13 octobre</b>		
10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures	Point 50	Questions de politique macroéconomique : b) Système financier international et développement c) Dette extérieure et développement : pour un règlement durable du problème de la dette des pays en développement d) Produits de base
<b>Mardi 14 octobre</b>		
18 heures		Heure limite de dépôt des propositions au titre des points 52 b) à d)
<b>Mercredi 15 octobre</b>		
10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures	Point 57	Activités opérationnelles de développement
<b>Jeudi 16 octobre</b>		
10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures	Point 51	Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement, et préparatifs de la Conférence d'examen de 2008
18 heures		Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 57
<b>Vendredi 17 octobre</b>		
10 heures-13 heures		Dialogue avec les secrétaires exécutifs des commissions régionales
18 heures		Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 51

<i>Date/heure</i>	<i>Point</i>	<i>Programme</i>
<b>Semaine du 20 au 24 octobre 2008</b>		
<b>Lundi 20 octobre</b>		
10 heures-13 heures		<i>(manifestation parallèle)</i>
15 heures-18 heures	Point 49	Les technologies de l'information et des communications au service du développement
<b>Mardi 21 octobre</b>		
18 heures		Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 49
<b>Mercredi 22 octobre</b>		
10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures	Point 56	Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement : a) Mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) b) Coopération pour le développement industriel
<b>Jeudi 23 octobre<sup>1</sup></b>		
10 heures-13 heures	Point 41	Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles
18 heures		Heure limite de dépôt des propositions au titre des points 56 a) et b)
<b>Vendredi 24 octobre</b>		
10 heures-13 heures		<i>(manifestation parallèle)</i>
18 heures		Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 41
<b>Semaine du 27 au 31 octobre 2008</b>		
<b>Lundi 27 octobre</b>		
10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures	Point 52	Développement durable : a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable b) Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement c) Stratégie internationale de prévention des catastrophes d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique f) Convention sur la diversité biologique g) Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa dixième session extraordinaire

<i>Date/heure</i>	<i>Point</i>	<i>Programme</i>
<b>Mardi 28 octobre</b>		
10 heures-13 heures	Point 52	Développement durable, alinéas a) à g) ( <i>suite</i> )
15 heures-18 heures	Point 53	Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
<b>Mercredi 29 octobre</b>		
18 heures		Heure limite de dépôt des propositions au titre des points 52 a) à g) et du point 53
<b>Judi 30 octobre</b>		
10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures	Point 54	Mondialisation et interdépendance : a) Rôle des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance b) Migrations internationales et développement c) Culture et développement d) Action préventive et lutte contre la corruption et le transfert d'avoirs d'origine illicite et restitution de ces avoirs, notamment aux pays d'origine, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption e) Intégration des économies en transition à l'économie mondiale
<b>Vendredi 31 octobre</b>		
18 heures		Heure limite de dépôt des propositions au titre des points 54 a) à e)
<b>Semaine du 3 au 7 novembre 2008</b>		
<b>Lundi 3 novembre</b>		
10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures	Point 55	Groupes de pays en situation particulière : a) Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés b) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit
<b>Mardi 4 novembre</b>		
18 heures		Heure limite de dépôt des propositions au titre des points 55 a) et b)

<i>Date/heure</i>	<i>Point</i>	<i>Programme</i>
<b>Mercredi 5 novembre</b>		
10 heures-13 heures	Point 50	Questions de politique macroéconomique : a) Commerce international et développement
15 heures-18 heures	Point 50	Questions de politique macroéconomique, alinéa a) ( <i>suite</i> )
	Point 113	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale <sup>2</sup>
	Point 122	Planification des programmes <sup>3</sup>
<b>Jeudi 6 novembre</b>		
18 heures		Heure limite de dépôt des propositions au titre des points 50 a), 113 et 122
<b>Semaine du 10 au 14 novembre 2008</b>		
<b>Lundi 10 novembre</b>		
10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures		Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement et Conférence pour les annonces de contribution au financement du Programme alimentaire mondial organisée par l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2008)
<b>Mardi 11 novembre</b>		
10 heures-13 heures		( <i>Manifestation parallèle</i> )
<b>Jeudi 13 novembre</b>		
10 heures-13 heures		( <i>Manifestation parallèle</i> )
<b>Semaine du 17 au 21 novembre 2008</b>		
<b>Mardi 18 novembre</b>		
10 heures-13 heures		Décision sur les points en suspens
<b>Jeudi 20 novembre</b>		
10 heures-13 heures		Décision sur les points en suspens
<b>Semaine du 24 au 28 novembre 2008</b>		
<b>Mardi 25 novembre</b>		
10 heures-13 heures		Décision sur les points en suspens
<b>Mercredi 26 novembre</b>		
10 heures-13 heures		Décision sur les points en suspens
		Conclusions des travaux de la Deuxième Commission

<sup>1</sup> L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture organisera une manifestation parallèle à l'heure du déjeuner pour marquer la Journée mondiale de l'alimentation.

<sup>2</sup> Ce point est renvoyé à toutes les grandes commissions, uniquement pour examen de leurs programmes de travail provisoires respectifs pour la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale et pour suite à donner.

<sup>3</sup> Ce point est renvoyé à toutes les grandes commissions et à l'Assemblée en séance plénière afin d'élargir le débat sur les rapports concernant l'évaluation, la planification, l'établissement des budgets et le suivi.